

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2010

L'an 2010, le 30 juin à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian Bago, Maire, en présence de Madame Louisa Loyer, Adjointe, de Monsieur Armand Dedieu adjoint, de Mesdames Anne Bernstein, Dorothée Boudine et Catherine Van Isacker, de Messieurs, Jean-Pascal Descamps, Dominique Fasse et Michel Noirault formant la majorité des membres en exercice.

Messieurs Georges Masfranckx et Gérard Barrier sont absents excusés. Pouvoir de Monsieur Georges Masfranckx à Monsieur Christian Bago

Le secrétaire de séance est Jean-Pascal Descamps.

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 9 avril 2010

2. Association Bréançon Culture et Développement

Le maire félicite tous les membres et bénévoles de l'association pour la réussite de leur fête du 26 juin. Monsieur Michel Noirault suggère que la subvention communale pour le futur soit portée à 1000 euros au lieu de 610 euros. Le conseil statuera au moment de la préparation du budget primitif 2011.

3. Renouvellement de la ligne de trésorerie

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dispositions de la convention d'ouverture de crédit de trésorerie établie par la Caisse d'Epargne Ile de France et après en avoir délibéré, autorise Monsieur Christian Bago, Maire, à renouveler la ligne de trésorerie à effet du 23 juillet 2010 d'un montant de 80 000,00 euros destinée à réguler le fonds de roulement au taux d'intérêt Eonia plus marge de 0.75% avec commission de non-utilisation de 0.10% et des frais de dossier s'élevant à 500 euros.

Monsieur Christian Bago est habilité à procéder, sans autre délibération, aux opérations nécessaires à l'établissement de la susdite ligne de trésorerie

4/ Activité des Syndicats

A/ SIRSBHN

L'effectif scolaire à la rentrée 2010 est de 77 enfants (dont deux dossiers restent à venir).

L'effectif se répartit comme suit : 25 PS/MS, 19 GS/CP, 13 CE1/CE2, 18 CM1/CM2.

L'ouverture de la classe élémentaire de Bréançon est officielle depuis le 22 juin.

Afin de conserver les 4 classes dans le futur, l'objectif est d'atteindre 80-82 enfants à la rentrée 2011.

Les deux conseillers municipaux, parents d'élèves, s'étonnent de l'absence des élus et du président du syndicat à la fête des écoles de juin. Monsieur Armand Dedieu confirme qu'il ne reçoit aucune invitation ainsi que le maire, Monsieur Christian Bago. Madame Jeanne Duhem, maire du Heaulme, nous a signalé qu'elle n'avait pas été conviée non plus.

Le conseil, à l'unanimité, souhaite que l'ensemble des élus (maires et conseillers) des trois communes reçoive une invitation pour les fêtes de Noël et du spectacle de fin d'année des enfants.

B/ Syndicat de la Gendarmerie

Le cabinet d'architecte a été retenu. Le financement reste à mettre en place.

C/Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome

Le comité syndical dans sa séance du 16 avril a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la commune de Frémécourt. Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'adhésion de la commune de Frémécourt au syndicat.

5. Communauté de Communes Val de Viosne

- Création d'une commission intercommunale de sécurité et de prévoyance de la délinquance.
- Les rencontres des jeunes de la CCVV : Il est proposé aux communes de la CCVV un projet d'une manifestation d'une journée dans un lieu adapté durant laquelle des équipes de jeunes de 11 à 16 ans représentant les différents villages de l'intercommunalité se rencontreront autour d'activités sportives, intellectuelles et artistiques. Un référent sera désigné par village et sera entouré de bénévoles. Pour les communes ayant peu de jeunes il faut prévoir un regroupement afin d'avoir le nombre de participants requis par équipe.

6. Travaux de la future école – Aménagement de deux classes

Le début des travaux est prévu à partir du 5 juillet et la fin de chantier en février 2011. Les enfants devraient intégrer leurs nouveaux locaux après les vacances scolaires de février. Le coût des travaux est estimé à 499 716 euros HT. Ils font l'objet d'une aide financière de la Région, du Département et de l'Etat (DGE).

7. Divers

- Un arrêté permanent de circulation a été établi afin de permettre aux engins agricoles de grand gabarit d'emprunter le sens interdit rue des Carmélites sous condition d'être précédés obligatoirement d'un véhicule équipé d'un gyrophare jaune afin de sécuriser leurs passages dans le virage et à l'extrémité de la ligne droite.
- Journées du patrimoine : Elles auront lieu les 18 et 19 septembre. L'église de Bréançon sera ouverte au public le dimanche 19 septembre de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.
- Une ébauche du plan de la future mairie a été donnée à chaque conseiller afin de l'étudier et d'en débattre ultérieurement.
- Bulletin municipal annuel : Une étude pour restreindre le coût est en cours :
Une société propose un devis de 1243 euros pour un tirage de 170 exemplaires (conception, mise en page et impressions). De plus des insertions publicitaires sont également à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30